

VEN
30
OCT 2026



LeGosier
CNous
Ensemble

www.villedugosier.fr

VOTRE TRI-HEBDOMADAIRE DU GOSIER

TOUSSAINT

Ce qu'il faut savoir

À l'occasion de la Toussaint, le cimetière du Gosier sera ouvert le dimanche 1^{er} et le lundi 2 Novembre 2026 de 7h à 22h.

Chaque année, à l'occasion de la Toussaint, de nombreuses familles se rendent au cimetière pour honorer la mémoire de leurs proches disparus. Ce moment de recueillement est aussi l'occasion de se retrouver et de partager des instants de convivialité.

Pour la sécurité et la santé de tous, restons vigilants face à deux risques :

1 • La prolifération des moustiques

Adoptons les bons gestes pour lutter contre les moustiques vecteurs de la dengue, du chikungunya et du Zika (voir encadré ci-dessous).

2 • Les risques d'incendie

- Éloigner les flammes des matières inflammables ;
- Espacer les bougies et les lumignons ;
- Éteindre les allumettes avant de les jeter.

Ensemble, préservons nos lieux de mémoire en adoptant les bons réflexes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le terrain commun est un emplacement mis gratuitement à la disposition des défunts pour une durée limitée (minimum 5 ans). À l'issue de ce délai (dit délai de rotation), le corps est retiré pour libérer de l'espace et permettre d'autres inhumations. C'est le mode d'inhumation obligatoire pour la commune (CGCT, art. L.2223-1).

La concession est un emplacement pour lequel un titre a été établi par la ville. L'article 2223-13 du CGCT prévoit que « lorsque l'étendue des cimetières le permet, il peut être concédé des terrains aux personnes qui désirent y fonder leur sépulture et celle de leurs enfants ou successeurs. Les bénéficiaires de la concession peuvent construire sur ces terrains des caveaux, monuments et tombeaux. ». Il existe plusieurs types de concessions : individuelle, collective ou familiale pour des durées de 15 ans à perpétuité. Au Gosier, il n'existe, aujourd'hui, que des concessions familiales.

MÉMO > Luttons ensemble contre la prolifération des moustiques vecteurs de maladies !



- Utilisez de la mousse florale humide ou du sable mouillé dans les pots pour piquer les fleurs fraîches
- Mettez à l'abri de la pluie les éléments de décoration qui pourraient garder l'eau
- Attention aux caveaux non achevés et aux vases scellés pouvant garder l'eau de pluie